

Fitch relève la note nationale à long terme de Hannibal Lease à « BB+(tun) »

Fitch Ratings - Londres/Tunis-7 avril 2009 : Fitch Ratings a relevé de 'BB(tun)' à 'BB+(tun)' la note nationale à long terme attribuée à Hannibal Lease (HL). Sa note nationale à court terme est confirmée à 'B(tun)'. La perspective d'évolution de la note nationale à long terme est stable.

Le relèvement de la note nationale à long terme reflète le doublement des fonds propres de HL qui lui permet d'atteindre un ratio Tier 1 de 20,24% à fin 2008 (contre 11,97% à fin 2007) dont le niveau est jugé adéquat par l'agence. Les notes de HL tiennent également compte de problèmes de qualité d'actifs, d'une liquidité serrée quoiqu'en amélioration, et de ratios de performance faibles et inférieurs à ceux de ses pairs.

Bien que soutenue par une forte croissance de sa production de crédits (+19% en 2008), la rentabilité de HL reste marquée par une faible marge nette comparée à celle de ses pairs (4,27% en 2008) et par des dotations aux provisions élevées. HL prévoit une amélioration de sa rentabilité en 2009 suite à la croissance de son activité et à la réduction de ses coûts de financement, même si les dotations aux provisions continueront d'absorber une part importante des revenus.

La qualité d'actifs de HL, bien qu'en amélioration, est fragile et inférieure à celle de ses pairs. Le volume des créances classées a augmenté en 2008, résultant principalement de la politique de croissance agressive menée par HL ces dernières années mais aussi de l'absence de radiation de créances anciennes. Les taux de créances classées et de couverture de HL atteignaient 8% et 60% respectivement à fin 2008, et les créances classées nettes de provisions représentaient 17% des fonds propres. HL s'est fixée un objectif, jugé réalisable par Fitch, de taux de couverture des actifs classés de 70% à fin 2009.

La liquidité de HL reste serrée, bien qu'en amélioration. L'émission du premier emprunt obligataire en 2008 a permis à HL de diversifier ses sources de financement et d'accroître la part des ressources stables en diminuant le recours aux billets de trésorerie. En outre, HL disposait, à fin février 2009, de 7 Mio TND de lignes de crédit autorisées et non tirées qui lui procurent une marge de sécurité face au risque de liquidité.

Créée en 2001, HL détenait une part de marché de 8,5% à fin 2008. Le capital de HL est contrôlé à 56,2% par des holdings financières du groupe Djilani, groupe local ayant des intérêts dans divers secteurs économiques. Les autres principaux actionnaires sont Kuwait Projects Company Holding- KIPCO et la société koweïtienne Al-Mal Investment Company, qui (indirectement ou directement) détiennent 17% et 10% respectivement du capital de HL

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.